

CONTRAT DE STATION ÉCO-RESPONSABLE

2025 - 2030

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PREFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Massif
du Jura
Commissariat
à l'aménagement

anct
avenir
montagnes
ingénierie

Doubs
le Département

PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER

Niché au cœur de la Franche-Comté, dans les Montagnes du Jura à la frontière avec la Suisse, le Parc naturel régional du Doubs Horloger jouit d'une impressionnante variété de paysages sculptés par le temps et façonnés par l'Homme. Ici, des vallées boisées côtoient des falaises calcaires creusées par le passage de sources jaillissantes. Là, des tourbières et prairies naturelles sur de vastes plateaux dégagés. Cette mosaïque d'habitats recèle une biodiversité exceptionnelle, à l'instar du lynx boréal, fantôme des forêts !

Comté, Mont d'Or, croûte aux morilles ou saucisse de Morteau sont autant de mets savoureux à déguster au sein de villages à l'architecture typique dont la ferme comtoise et son tuyé en sont les principaux emblèmes.

Le climat montagneux du Doubs Horloger, situé au cœur du massif du Jura, se caractérise par des hivers rigoureux avec des chutes de neige abondantes et des étés doux, parfois orageux. Ce territoire vallonné, marqué par des pentes et des reliefs variés, offre un cadre idéal pour un tourisme de pleine nature. Les conditions climatiques et le relief permettent la pratique d'activités diversifiées tout au long de l'année. Cette combinaison entre climat montagnard et topographie escarpée représente un atout stratégique pour développer une offre touristique attractive, immersive et durable, en phase avec les attentes actuelles des visiteurs.



@DM Production

LE DOUBS HORLOGER, ENTRE RICHESSE CULTURELLE ET SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX

Le Parc offre une immersion au cœur d'une richesse culturelle authentique et d'exception. Une architecture typique, des clochers comtois aux fermes traditionnelles, témoins d'un passé préservé. Saint-Hippolyte, Le Bizot, Grand'Combe-Châteleu et Morteau, ces communes classées "Cité comtoise de caractère" aux patrimoines bâtis remarquables. Comme son nom l'indique, le Doubs Horloger incarne un art et un travail ancestral de la minutie et de la précision : celui de l'horlogerie. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce savoir-faire se perpétue et se découvre de part et d'autre de la frontière franco-suisse.



@Laurent Chevrier

LE DOUBS HORLOGER, GRANDEUR NATURE

Au cœur des Montagnes du Jura, le Parc, véritable écrin de nature, dispose d'un patrimoine exceptionnel. Ici, une flore rare, comme la gentiane ou la droséra, s'épanouit aux côtés d'une faune majestueuse, tel le lynx ou le milan royal. Ce territoire est aussi le berceau de races emblématiques, comme la vache Montbéliarde et le cheval Comtois, symboles d'une tradition agricole vivante. Les amoureux de nature sont émerveillés par l'exploration de sites incontournables : les Echelles de la Mort, le Cirque de Consolation ou encore le Saut du Doubs, actuellement en lice pour l'obtention du label Grand Site de France.

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le territoire du Doubs Horloger dispose d'un fort potentiel de développement touristique basé sur une identité paysagère forte et humaine de moyenne montagne, un patrimoine architectural de qualité, des produits locaux renommés, une double saison touristique, une proximité et des échanges transfrontaliers avec la Suisse. Ce modèle est cependant menacé par l'évolution des conditions climatiques qui impacte le patrimoine naturel et les activités de pleine nature et par une méconnaissance de la richesse et de la fragilité des patrimoines naturels et culturels. A travers sa Charte, un des objectifs du Parc est d'assurer le développement d'un tourisme durable qui préserve et valorise les patrimoines en s'appuyant sur les trois mesures suivantes :

- **Structurer une offre touristique de pleine nature en quatre saisons pour s'adapter aux changements climatiques**
- **Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels**
- **Consolider l'offre d'hébergements et mettre en réseaux les acteurs du tourisme**

Le Parc a également parmi ses missions l'animation touristique du territoire par le biais l'Office de Tourisme (OT) de destination. En effet, de par sa compétence « Animation touristique du territoire », le Parc coordonne la politique touristique du territoire du Pays Horloger confiée et financée par les Communautés de Communes du Pays de Maîche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau.

Le Parc confie la promotion touristique à l'OT de destination ; ce partenariat est formalisé par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

Le territoire d'application est celui des Communautés de Communes du Pays de Maîche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau, regroupées au sein du Pays Horloger. Dans un souci de cohérence territoriale, certaines actions touristiques sont conduites en collaboration avec les Communautés de Communes de Sancey-Belleherbe, des Portes du Haut-Doubs, entre Doubs et Loue, et notamment dans les communes adhérentes au Parc sur lesquelles sont implantées les bénéficiaires du réseau Valeurs Parc.

POURQUOI UN CONTRAT DE STATION ?

À la suite d'une importante ambition de développer un récit commun porté par l'ensemble des acteurs, le Parc, en tant que coordinateur de la démarche, s'est engagé dès 2022 dans l'élaboration d'un contrat de station éco-responsable avec le soutien de l'Etat via le Commissariat de Massif du Jura, de la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi que du Département du Doubs.

En parallèle, la Région a adopté en décembre 2023 son Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL). Avec le fil rouge du tourisme responsable, trois axes stratégiques structurent la politique touristique régionale, basé à la fois sur la poursuite du développement des destinations et filières régionales d'excellence et sur l'émergence de nouvelles filières et pratiques : la montagne, les sites nature et le tourisme de savoir-faire.

En articulation avec le SRDTL, en lien avec la politique touristique du Département du Doubs et en cohérence avec sa Charte, le Parc a souhaité construire une stratégie de développement touristique à travers la démarche de contrat de station en moyenne montagne. L'objectif est de s'orienter vers un modèle de tourisme responsable proposant des activités « quatre saisons » et non dépendantes à la neige, en adéquation avec les nouvelles tendances de pratique.

LE PLAN AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE ET LE CONTRAT DE STATION : DEUX DISPOSITIFS ÉTROITEMENT LIÉS

Le Plan Avenir Montagnes Ingénierie constitue le volet accompagnement des territoires en ingénierie du Plan Avenir Montagnes présenté le 27 mai 2021 par le Premier Ministre. Ce programme, financé par le plan de relance, est porté par l'ANCT et co-financé par la Banque des Territoires pour une durée de 2 ans.

Au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger, l'une des missions du chef de projet "Avenir Montagnes Ingénierie" est d'accompagner la conception et la mise en œuvre d'un projet touristique de territoire : le contrat de station.



UN PROJET TOURISTIQUE INTÉGRÉ

UN DOCUMENT CADRE : LA CHARTE DU PARC

La charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger, signée en septembre 2021, accorde une place centrale au développement touristique du territoire. Cet engagement s'incarne dans l'orientation 3.3, qui vise à favoriser un tourisme durable valorisant le patrimoine naturel et culturel. Elle se décline en trois mesures principales :

- **MESURE 3.3.1 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE PLEINE NATURE SUR LES QUATRE SAISONS, AFIN DE S'ADAPTER AUX ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ;**
- **MESURE 3.3.2 : CONCILIER LA FRÉQUENTATION ET LA VALORISATION DURABLE DES SITES TOURISTIQUES ET NATURELS ;**
- **MESURE 3.3.3 : CONSOLIDER L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS DU TOURISME.**

Ces mesures sont assorties d'indicateurs de résultats et d'un processus d'évaluation permettant d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre et de l'efficacité des actions engagées.

Dans cette continuité, le contrat de station a été lancé en novembre 2021, avec l'appui d'un bureau d'études, In Extenso chargé de réaliser un diagnostic territorial approfondi et de mettre en place une stratégie et un plan d'actions détaillé sur 5 ans. Ce travail a permis de construire, en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux, une stratégie touristique partagée, adaptée aux enjeux spécifiques du territoire.

Parallèlement, le Parc a été lauréat du premier appel à projets du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, lancé par le Premier ministre en mai 2021. Ce plan, financé par le Plan de Relance, est piloté par l'ANCT, en lien avec les commissariats de massif et la Banque des Territoires. Il vise à accompagner les territoires de montagne dans l'élaboration de stratégies touristiques répondant aux enjeux de transition écologique et de diversification de l'offre.

Le Parc bénéficie depuis mars 2022 de l'appui d'une cheffe de projet dédiée, d'un accompagnement renforcé, et d'une enveloppe de financement pour la mise en œuvre d'actions concrètes. Le programme s'est naturellement intégré au contrat de station, renforçant la dynamique initiale à travers des entretiens supplémentaires et la priorisation d'actions structurantes, mises en œuvre dès novembre 2022.

Les premières actions financées, identifiées comme des prérequis par l'ensemble des parties prenantes du contrat de station, constituent les fondations d'une narration touristique commune pour le territoire.

Ces projets participent à la construction d'une offre touristique cohérente, qui conjugue respect de l'environnement, attractivité territoriale, et diversification des activités tout au long de l'année.

Le Parc intègre aussi ses projets touristiques dans une démarche plus globale.

LE PLAN TERRITORIAL INTÉGRÉE DE COOPÉRATION FRANCO-SUISSE

Au travers notamment le Plan Territorial intégrée de coopération que nous partageons avec le Parc naturel régional du Doubs Suisse qui verra le jour d'ici la fin d'année 2025.

Dans ce cadre, une première analyse des stratégies territoriales respectives des deux parcs permettra d'identifier les mesures pertinentes de coopération transfrontalières. Sur cette base, des ateliers territoriaux viseront à identifier et prioriser les enjeux du territoire afin d'élaborer une stratégie commune et d'en dégager un plan d'action qui se déclinera en projets concrets. Ce processus intégrera les enjeux préservation du patrimoine naturel dans un contexte de changement climatique, attractivité et collaboration touristique, préservation des ressources et transition énergétique, culture transfrontalière.

Des projets touristiques pourraient émaner de cette dynamique et ne sont pas inclus dans ce contrat de station.



LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL, OUTIL DE VALORISATION DE L'AGRICULTURE LOCALE

Le Parc s'engage également activement dans la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT), en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs. Ce PAT s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire, élaboré de manière participative avec les acteurs locaux et les habitants.

À l'issue de ce diagnostic, un plan d'actions sera mis en œuvre. Il visera notamment à :

- Diversifier les productions agricoles et alimentaires locales ;
- Renforcer les circuits courts d'approvisionnement et de distribution ;
- Valoriser la gastronomie locale, en lien avec les produits du territoire ;
- Et favoriser les synergies avec le tourisme, en intégrant les dimensions alimentaires et culinaires dans l'offre touristique du Parc
- Renforcer les circuits courts d'approvisionnement et de distribution ;
- Valoriser la gastronomie locale, en lien avec les produits du territoire ;
- Et favoriser les synergies avec le tourisme, en intégrant les dimensions alimentaires et culinaires dans l'offre touristique du Parc.

Ce PAT s'inscrit ainsi pleinement dans une démarche de transition alimentaire, de soutien à l'économie locale et de promotion des savoir-faire du territoire, tout en enrichissant l'attractivité touristique du Parc.

LE PLAN AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

Le contrat de station traduit la vision stratégique du projet de transition en un projet opérationnel avec des actions concrètes qui s'inscrivent dans des filières d'excellence de différenciation :

- Marketing touristique de la destination Horlogère
- Valorisation des belvédères emblématiques du territoire
- Structuration des Activités de Pleine Nature en lien avec les enjeux environnementaux

Certaines actions du contrat de station sont des prérequis importants pour poser des fondations solides à la création d'un récit touristique commun et ont été portées dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

Ce plan d'actions est amené à évoluer en fonction de l'avancée des actions et des nouveaux projets.

Le contrat de station éco-responsable du Doubs Horloger vise à créer un équilibre entre le développement économique, la valorisation du patrimoine et la préservation de l'environnement, tout en impliquant les acteurs locaux dans une dynamique collaborative. Cela permettra de faire du territoire une destination attractive pour les amateurs d'horlogerie et de nature. Il s'appuie sur des projets structurants, portés conjointement par le Parc et ses partenaires, tout en associant les opérateurs privés.

Bien que la commune nouvelle du Pays-de-Montbenoît se trouve en partie dans le Parc naturel régional du Doubs Horloger, elle est intégrée au contrat de station du Haut Doubs afin d'assurer une cohérence territoriale et de favoriser la synergie entre les deux contrats de station au niveau du Massif du Jura.

Toutes les actions présentées lors des réunions de programmation devront respecter les écoconditions ou celles que les financeurs souhaitent instaurer.



CRITERES D'ÉCO-CONDITIONNALITÉ

Chaque porteur devra s'interroger sur la soutenabilité de son projet :

EN QUOI MON PROJET PARTICIPE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE DANS UN PNR ?

Pour rappel les engagements de la charte en lien avec les différents projets :

- Prendre en compte les personnes à mobilité réduite dans l'offre de pratiques d'activités de pleine nature, de services et d'accessibilités aux sites ;
 - Renforcer et structurer la qualité du réseau d'itinéraires de randonnées pédestre, VTT, raquettes et ski nordique via la signalétique et la sécurisation des milieux ;
 - Sélectionner les parcours de randonnée les plus caractéristiques, privilégier la qualité des itinéraires présentant un réel intérêt touristique afin d'éviter une trop grande dispersion sur le territoire afin de préserver des espaces de tranquillité pour la faune ;
 - Diversifier et structurer une gamme de prestations durables tenant compte de la protection des milieux et des espèces tout au long de l'année, pour allonger la durée de la fréquentation touristique (cf. orientation 1.3 et mesure 1.1.1) ;
 - Mieux faire connaître les mesures de protection des milieux, tels que les arrêtés préfectoraux de protection de biotope aux pratiquants d'activités de pleine nature dont le VTT en particulier et au grand public. (Cf. mesure 1.1.1) ;
 - Identifier et équiper les infrastructures de loisirs dangereuses pour la faune et l'avifaune ;
 - Travailler à une diversification de l'offre hivernale et adaptée au changement climatique pour les intercommunalités gestionnaires de sites alpins et nordiques
- Préserver et valoriser les sites naturels remarquables et en priorité les grands sites, pour développer un tourisme de qualité, mettre en valeur la diversité des espèces, et assurer la qualité des espaces aménagés et de l'accueil (cf. mesures 1.3.1 et 1.1.1) ;
 - Limiter la signalisation sur les sites touristiques et rechercher une cohérence visuelle des panneaux en ce qui concerne la taille, l'aspect, la hauteur et leur intégration paysagère et environnementale ;
 - Mener une politique de gestion des déchets sur les principaux sites touristiques et belvédères en coordination avec le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du Haut-Doubs ;
 - Etablir un diagnostic du patrimoine naturel préalablement à toute action de valorisation ou d'aménagement d'un circuit ou d'un site, en coopérant avec l'Agence Française pour la Biodiversité sur les projets sensibles et sur les sujets de conciliation d'usages. Et engager l'élaboration d'un schéma de fréquentation touristique des espaces naturels ;
 - Améliorer la gestion de la fréquentation touristique dans les sites aménagés pour la pratique d'activités de pleine nature (accès, aires de stationnement, toilettes).

EN QUOI PEUT-IL SE DIFFÉRENCIER ? L'INFRASTRUCTURE PROJETÉE EST-ELLE DÉJÀ PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE ?

QUELLE EST LA PLUS-VALUE DU PROJET POUR LE TOURISME EN ACCORD AVEC LES BESOINS ET LES ENJEUX DU DIAGNOSTIC ?

POUR LA GESTION DU PROJET, SA MISE EN ŒUVRE ET SA PÉRENNISATION, LES RESSOURCES HUMAINES SONT-ELLES SUFFISANTES ?

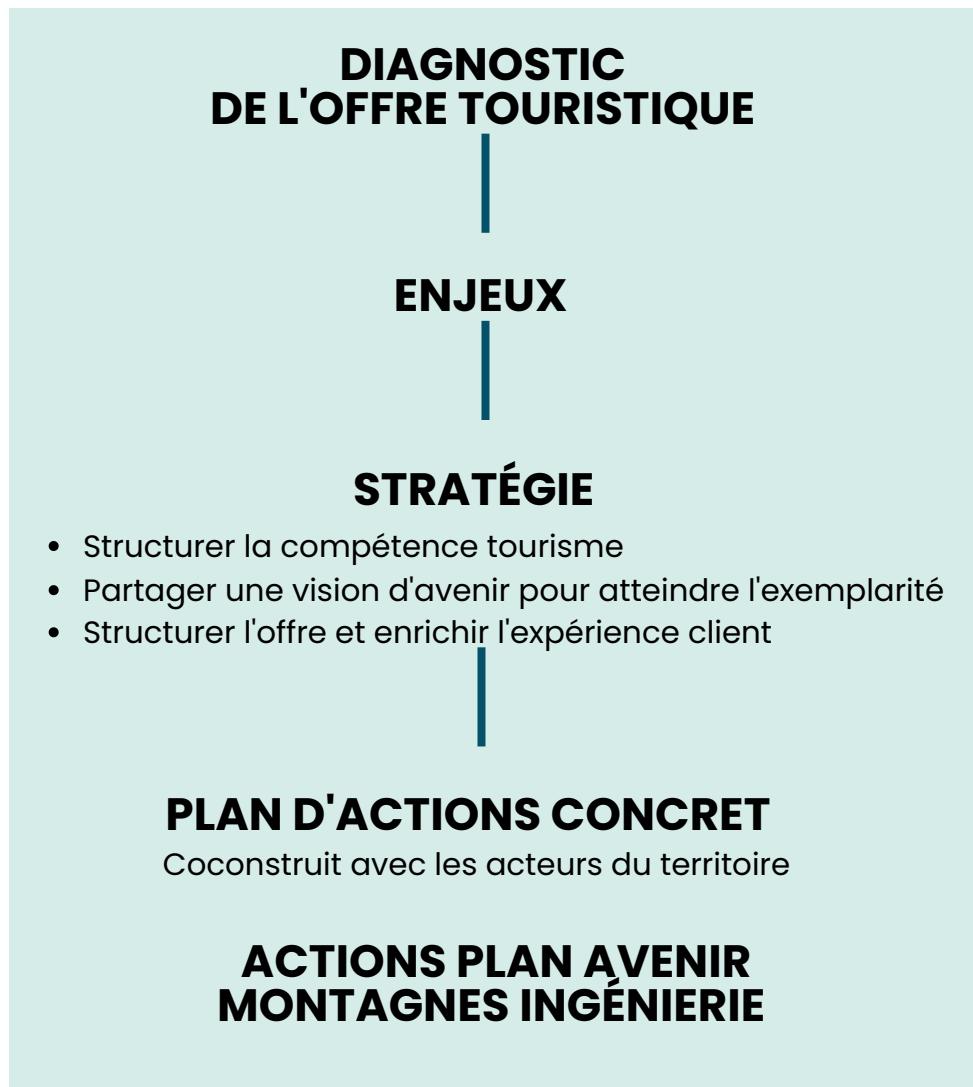


CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

SCHÉMA DE RAPPEL DE LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

Le Parc s'est fait accompagner par un bureau d'étude (In Extenso) dans la co-construction du contrat de station.

Le contrat de station a été lancé en 2022 en lien avec les acteurs du territoire. En cohérence avec le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs Bourgogne Franche-Comté adopté en 2023, un travail de priorisation des actions a été effectué en 2024 avec les différents partenaires afin de répondre à la stratégie touristique retenue.



SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS

| | Atouts / Opportunités | Faiblesses / Menaces | |
|--|--|--|---|
| Position géographique et accessibilité | <ul style="list-style-type: none"> Une dynamique démographique positive en raison de la proximité avec la Suisse qui attire de nombreux actifs en recherche de salaires attractifs et d'un cadre de vie de qualité Et donc un pouvoir d'achat conséquent Un bassin de chalandise à 3h important, rayonnant sur l'ensemble du Grand Est et sur les grandes villes de Suisse romande et germanique | <ul style="list-style-type: none"> ...mais une difficulté côté français à retenir les actifs (recrutement de la main d'œuvre), des mobilités pendulaires qui créent des engorgements routiers à la frontière et une hausse des prix de l'immobilier Un territoire enclavé et difficilement accessible par la route (éloignement de l'autoroute et du TGV) ou par le train (une seule gare à Morteau) ; Des mobilités internes très dépendantes de la voiture, sans alternatives majeures | |
| Demande | <ul style="list-style-type: none"> La qualité des aménités naturelles du territoire : un territoire de moyenne montagne, les Vallées du Doubs et du Dessoubre, de nombreux belvédères et des « pépites » à valoriser/aménager : Saut du Doubs (démarche GSF), mais aussi Val de Consolation et Echelles de la Mort Une dynamique de diversification « 4 saisons » engagée au niveau des stations nordiques Un territoire propice aux itinérances douces et en particulier pédestres, traversé par la GTJ Une via ferrata de référence (Echelles de la Mort) Un gisement touristique identitaire et différentiant, savoir-faire horloger et produits du terroir (saissons et comté) Une offre de restauration qualifiée qui valorise les produits du terroir et promeut les circuits-courts Un maillage dense d'hébergements de groupes et de gîtes, dont Gîtes de France | <ul style="list-style-type: none"> ...mais une difficulté côté français à retenir les actifs (recrutement de la main d'œuvre), des mobilités pendulaires qui créent des engorgements routiers à la frontière et une hausse des prix de l'immobilier Un territoire enclavé et difficilement accessible par la route (éloignement de l'autoroute et du TGV) ou par le train (une seule gare à Morteau) ; Des mobilités internes très dépendantes de la voiture, sans alternatives majeures | |
| Offre touristique | <ul style="list-style-type: none"> Une offre d'activités de pleine nature et sportives en hiver comme en été peu développée et peu différenciante (en comparaison à la station proche de Métailler par exemple) Un manque de services et d'aménagements le long de la GTJ, des pratiques cyclables contraintes Un patrimoine bâti de petite envergure (ne constitue pas un moteur de visite) et une filière horlogère qui n'est pas valorisée en-dehors des Musées Une valorisation des produits du territoire qui demeure peu structurée, pas de site d'interprétation permanent Une offre de restauration et commerciale qui s'affranchit des flux touristiques pour déterminer sa période d'ouverture Une forte carence en hébergements marchands, en particulier autour du secteur de Marche, et la difficulté à trouver des repreneurs Un parc d'hébergements peu diversifié, peu qualifié, peu adapté aux attentes des visiteurs (insolite, glamping..) | <ul style="list-style-type: none"> Des clientèles itinérantes en forte croissance avec un fort pouvoir d'achat La proximité d'importants réservoirs de clientèle à capter à 3h (forte demande pour tourisme de proximité) : agglomérations du Grand Est voire Métropole Lyonnaise, principaux pôles de Suisse romande et germanique Un PNR en phase avec les tendances actuelles : tourisme des grandes espaces, déconnexion et pleine nature, itinérances, terroir et identité | <ul style="list-style-type: none"> Des clientèles frontalier suisses nombreuses mais difficiles à capter (peu de renvois de flux côté français, se déplacent souvent en train, etc.) Un poids important des excursionnistes en étape au Saut du Doubs, qui génèrent peu de retombées économiques... ...et qui ne circulent pas sur le territoire : des flux concentrés au sud du PNR, autour de Morteau et Villers-le-Lac Un environnement fortement concurrentiel (PNR du Haut-Jura, Parcs suisses...) |
| Image et gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> Des marqueurs identitaires forts et cohérents à l'échelle du PNR, et une communication des « 4 saisons » qui valorise le territoire à l'année Une adhésion des acteurs touristiques de l'écosystème au Parc naturel régional et au projet de contrat de station Des pistes d'orientations stratégiques pour le PNR en partenaires en-dehors du Saut du Doubs Un périmètre de PNR encore mal appréhendé par une partie des résidents, une cohérence territoriale à construire (moitié sud tournée vers Pontarlier, moitié nord vers Montbéliard) une culture touristique peu développée (car et supra) Une posture d'ouverture du Parc frontalier du Doubs en Suisse pour favoriser les synergies La compétence animation touristique confiée à l'OT du Pays Horloger pour une meilleure lisibilité et coordination des actions | <ul style="list-style-type: none"> Le Pays/Doubs Horloger figure difficilement sur la carte mentale des destinations Un relai limité des aménités du territoire par les partenaires en-dehors du Saut du Doubs Un périmètre de PNR encore mal appréhendé par une partie des résidents, une cohérence territoriale à construire (moitié sud tournée vers Pontarlier, moitié nord vers Montbéliard) une culture touristique peu développée (car et supra) Un périmètre du PNR complexe en matière d'organisation territoriale (PETR + communes sur 3 EPCI) qui nécessite une articulation fine en matière de développement touristique (promotion, animation...) | |

STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Ce diagnostic a permis de mettre en lumière les marqueurs et les caractéristiques du territoire de moyenne montagne et de s'interroger sur la situation touristique actuelle.

La stratégie touristique a pour ambition de développer un projet de transition durable de l'offre touristique, pour collectivement préparer la montagne de demain et proposer de nouveaux modèles.

Elle a été coconstruite avec les acteurs du territoire autour de plusieurs enjeux :

DES ENJEUX LIÉS AU POSITIONNEMENT POUR FAIRE APPARAITRE LA DESTINATION PARC AU SEIN DES MONTAGNES DU JURA

- "Faire destination" en fédérant l'ensemble des acteurs de l'écosystème touristique du territoire autour d'une vision collective, partagée par les habitants
- Prendre appui sur les marqueurs supra et voisins, trouver sa place au sein de la destination Montagnes du Jura et en lien avec le Parc du Doubs en Suisse

DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : CONCILIER DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, PRÉServation DES ESPACES ET DE LA QUALITé DE VIE

- Faire du tourisme un enjeu de développement global pour le territoire
- Favoriser un développement touristique vertueux et exemplaire préservant les aménités du territoire
- Soutenir un développement touristique contributif, pour un territoire à "haute valeur ajoutée"

DES ENJEUX DE STRUCTURATION DE L'OFFRE : RENFORCER LA CHAINE DE SERVICES TOURISTIQUES AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

- Renforcer la chaîne de services touristiques, les "fondamentaux touristiques" d'une destination
- Structurer une offre touristique diversifiée et multifilière sur les "4 saisons"

DES ENJEUX DE GOUVERNANCE : DÉFINIR UN MODÈLE D'ORGANISATION TOURISTIQUE LISIBLE

- Faire émerger une culture touristique au sein du territoire
- Aboutir à une organisation touristique cohérente et lisible pour porter la vision touristique du PNR

Cette stratégie se décline en 3 axes :

A. Structurer la compétence tourisme pour consolider une économie durable pour un territoire à haute valeur ajoutée

B. Partager une vision d'avenir pour atteindre l'exemplarité de la destination et la revendiquer

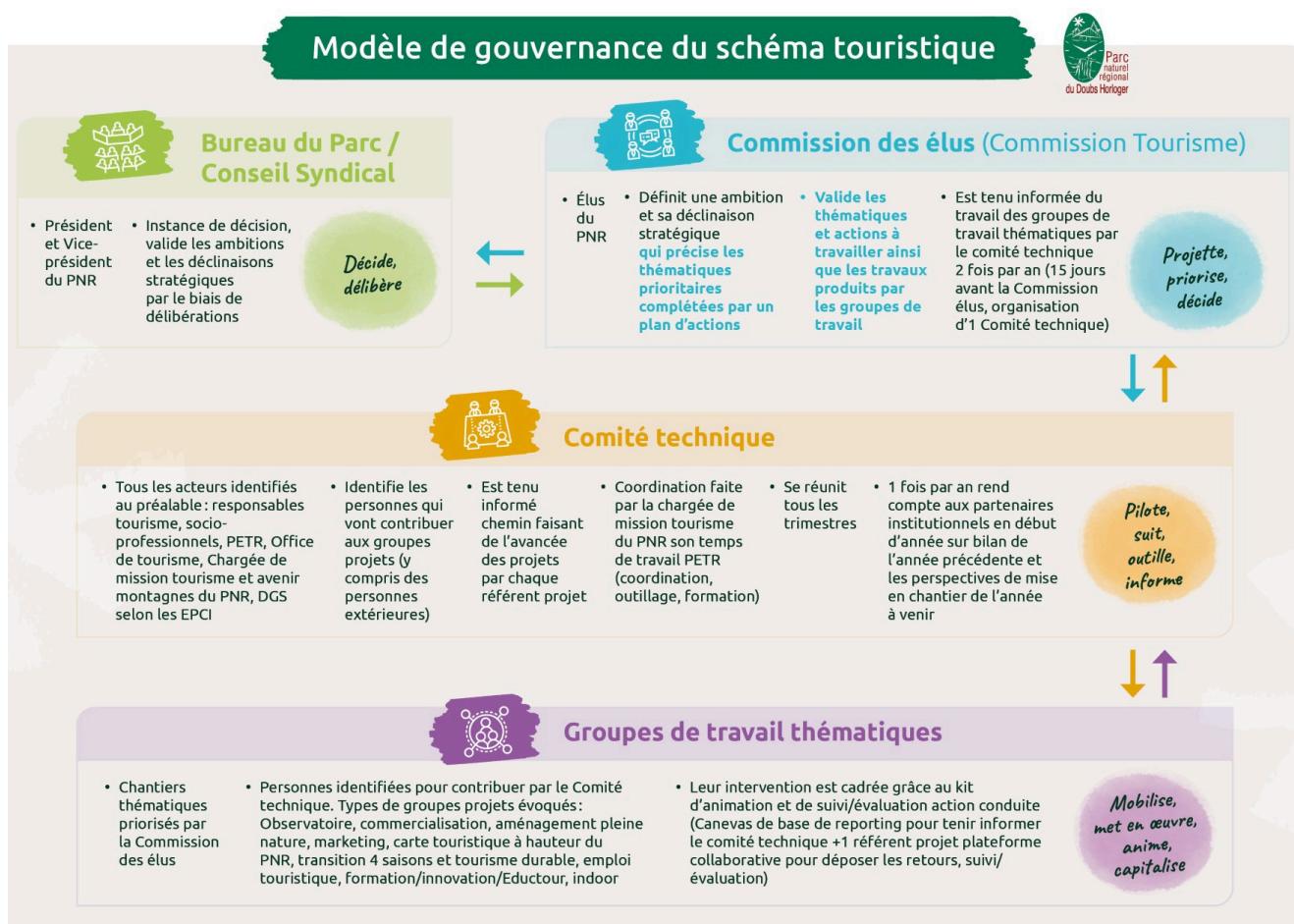
C. Structurer l'offre et enrichir l'expérience client



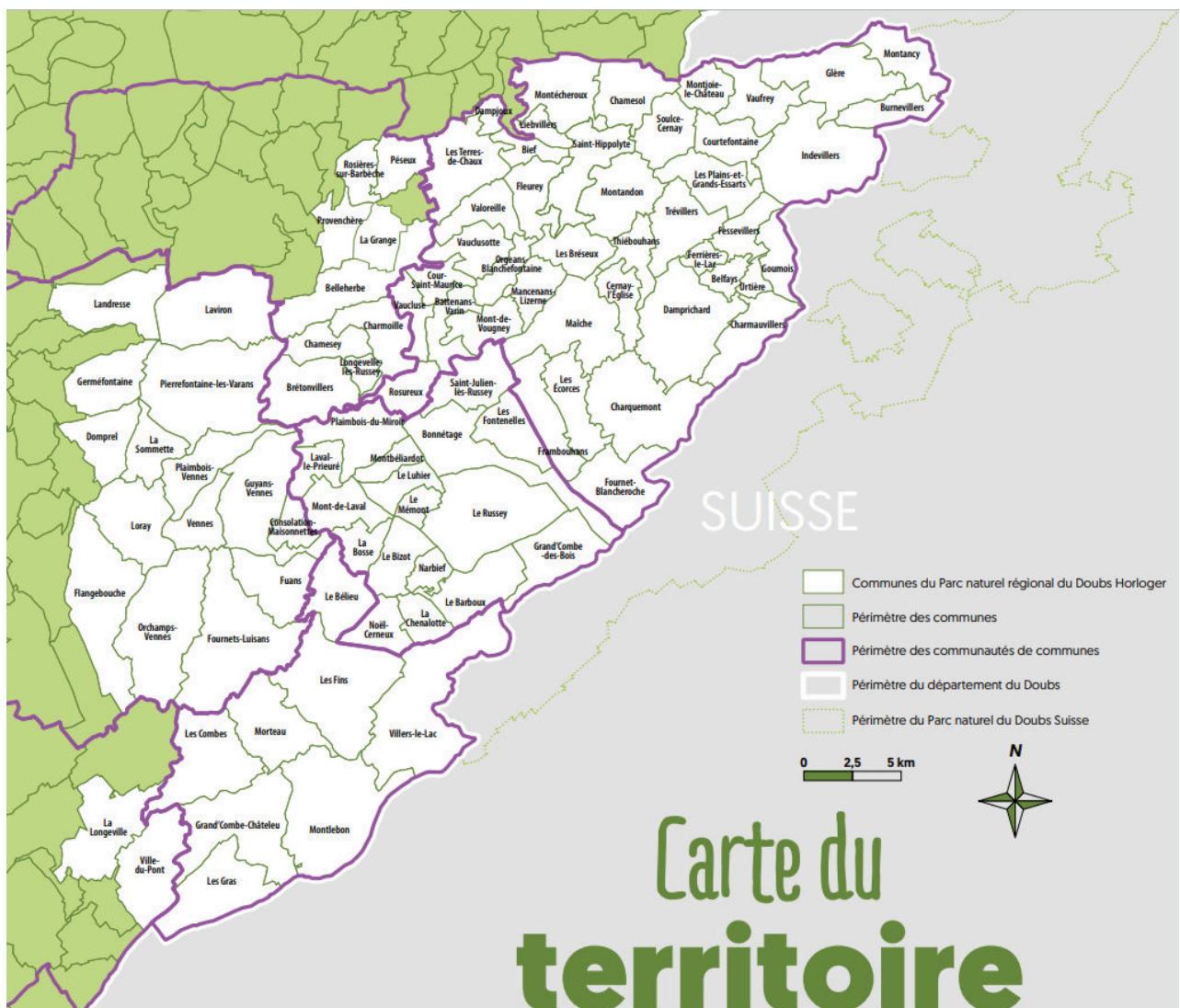
GOUVERNANCE

Ce contrat de station sera animé tout au long de sa mise en œuvre par le Parc de la façon suivante :

- **Comité de Pilotage** qui apprécie le niveau de réalisation des actions mises en œuvre par axe stratégique et valide la liste des projets structurants prioritaires à venir par maître d'ouvrage
- **Comité Technique** qui suit le plan d'actions et élaborera une programmation annuelle des projets structurants en lien avec les co financeurs (Etat via le Massif du Jura, Région Bourgogne Franche-Comté/Bourgogne Franche-Comté Tourisme , Département du Doubs/Doubs Tourisme)



CHIFFRES CLÉS



93 communes
adhérentes

6 Communautés
de Communes

29 sites naturels
inscrits et classés

58 668
habitants

50
monuments
historiques

ANNEXES

PROJETS STRUCTURANTS

Les montants mentionnés en annexes dans le plan d'actions sont à titre indicatifs sous réserve des crédits disponibles des partenaires financiers.

A. STRUCTURER LA COMPÉTENCE TOURISME POUR CONSOLIDER UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

LE DIAGNOSTIC

- Une adhésion des acteurs touristiques de l'écosystème au PNR DH
- Un périmètre du PNR complexe en matière d'organisation territoriale (PETR + communes sur 3 EPCI) qui nécessite une articulation fine en matière de développement touristique (promotion, animation...)

ENJEUX DE GOUVERNANCE

- Faire émerger une culture touristique au sein du territoire
- Aboutir à une organisation touristique cohérente et lisible pour porter la vision touristique du PNR

AXE STRATÉGIQUE

A. STRUCTURER LA COMPÉTENCE TOURISME POUR CONSOLIDER UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

ACTIONS

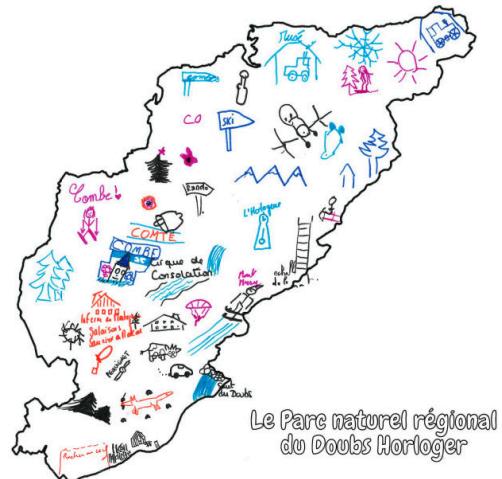
| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/ Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|--|----------------------|--|----------|-------------------------|
| Parcours d'accompagnement de la Fabrique des Transitions "Territoire pilote" dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie | PNR | Pilote : PNR MOA : PNR | 5 500 € | En cours / A poursuivre |
| Schéma local de structuration de la compétence tourisme | PNR | Pilote : PNR MOA : Banque des Territoires | 34 920 € | En cours / A poursuivre |
| L'Office de Tourisme de destination "relais du Parc" | PNR | Pilotes : PNR/OT EPCI | 27 000 € | En cours/ A poursuivre |

| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/ Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|---|--|---|---------------|-------------------------|
| Mise en place et facilitation d'un groupe de travail sur les usagers de la nature | PNR | Pilote : PNR | 25 985€ | En cours / A poursuivre |
| Qualification de l'offre d'hébergements touristiques: <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement et animation du réseau des ambassadeurs Marqués Valeurs Parc • Encourager les démarches de labellisation : Accueil Vélo et Tourisme et Handicap | InterParcs Tourisme Bourgogne Franche-Comté | Pilote : PNR en lien avec OT/CDT | NC | En cours / A poursuivre |

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FABRIQUE DES TRANSITIONS "TERRITOIRE PILOTE" DANS LE CADRE DU PLAN AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

CONTEXTE

Parmi les 62 territoires lauréats du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a candidaté et a été retenu comme l'un des 9 territoires pilotes. Ainsi, pendant un an, il a bénéficié d'un accompagnement spécifique destiné aux élus, en partenariat avec La Fabrique des Transitions et ses alliés. Parce que la transition ne se limite pas à une simple dimension technique, mais constitue un défi complexe et systémique impliquant un changement de modèle, de postures et d'imaginaires, La Fabrique des Transitions s'est attachée à développer une ingénierie dédiée à la conduite du changement systémique.



© Elsa Diot / Atelier

ACTION

Cet accompagnement avait plusieurs objectifs : comprendre les jeux d'acteurs, renforcer la coopération et expérimenter de nouvelles méthodologies de projet au sein du territoire.

Il s'appuyait sur une approche systémique qui permettait d'appréhender la complexité, de remettre les relations humaines au centre, d'intégrer les dynamiques du vivant et d'offrir un cadre favorisant le travail interdisciplinaire et transversal.

PILOTE: Parc naturel régional du Doubs Horloger

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2023-2026

RÉALISATION :

Le projet a suivi quatre phases clés :

1. **Tronc Commun** : Les webinaires ont établi une culture partagée sur l'ingénierie et le changement systémique.
 2. **Diagnostic Sensible** : Une série d'entretiens a permis d'identifier les enjeux du territoire et de formuler des recommandations.
 3. **Agoras** : Des échanges entre acteurs ont favorisé la réflexion collective sur les bonnes pratiques et les défis territoriaux.
 4. **Projet Test** : Ce projet a pour objectif d'impliquer les habitants du Parc naturel régional du Doubs Horloger dans la création d'un outil participatif visant à valoriser le territoire à travers une cartographie sensible. À ce jour, des ateliers et des lectures de paysage ont été menés avec les habitants. Le projet se poursuit, enrichissant ainsi la démarche collective.

BUDGET POUR L'ACCOMPAGNEMENT : 5 500 €

BUDGET PRÉVISIONNEL PROJET TEST: 25 000€

SCHÉMA LOCAL DE STRUCTURATION DE LA COMPÉTENCE TOURISME

CONTEXTE

Le Parc souhaite poursuivre les dynamiques engagées lors de la création de l'Office du Tourisme à l'échelle du Pays Horloger (2017) en soutenant les démarches de structuration des Communautés de communes des Portes du Haut-Doubs ainsi que celle de Sancey-Belleherbe et, en créant des synergies avec l'Office de Tourisme du Haut-Doubs (Communauté de communes entre Doubs et Loue).

On peut noter une approche de l'exercice de cette compétence très différente entre les EPCI du territoire. Certains EPCI rencontrent des difficultés dans la gestion et l'entretien de leurs sites et itinéraires.

Pour rappel la compétence tourisme dont la « promotion du tourisme » est une compétence obligatoire des EPCI depuis la loi NOTRe.

Cette action devra répondre aux questions liées à l'appropriation et à la gouvernance de la compétence tourisme sur l'ensemble des EPCI tout ou partie membres du PNR afin de rechercher une approche cohérente en termes de message, d'animation, de gestion et d'investissements.

ACTION

Le territoire a mené une étude sur la structuration de la compétence tourisme au sein des EPCI du PNR Doubs Horloger. Celle-ci comprenait un diagnostic de la gouvernance publique de cette compétence et proposait plusieurs scénarios d'organisation afin de structurer la promotion touristique et de mutualiser ou coordonner certaines actions à l'échelle du Parc.

L'objectif de cette action était de construire et de partager une ambition commune tout en favorisant l'émergence d'une coopération entre les acteurs. Il s'agissait de mettre en place une gouvernance touristique forte et innovante, avec des missions clairement identifiées à l'échelle du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Cette gouvernance devait intégrer la transition de l'économie touristique et de loisirs, tout en adoptant une vision prospective de l'organisation des territoires.

LIEU : Parc du Doubs Horloger

PILOTE : Parc du Doubs Horloger

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2023-2027

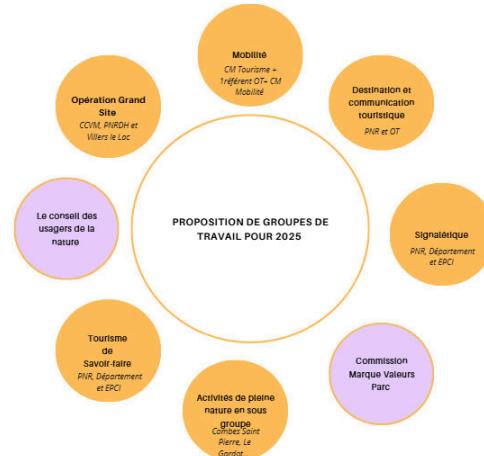
BUDGET DE L'ETUDE : 34 920 € TTC

Cette étude correspond à la fiche n°3 de l'offre de service PAMI et est prise en charge à 100% par la Banque Des Territoires. Le bureau d'étude qui nous accompagne sur cette mission de 8 mois est In Extenso TCH. La mission se poursuit actuellement avec le cabinet Voltore sur un accompagnement de l'Office de Tourisme de destination.

REALISATION :

Le cabinet In Extenso a réalisé un diagnostic de la gouvernance touristique du Parc à travers des entretiens et enquêtes, identifiant forces, faiblesses et défis du territoire. Une cartographie et un benchmark des pratiques d'accueil ont complété l'analyse. Suite à des ateliers, plusieurs scénarios d'organisation ont été proposés, soulignant l'importance d'une vision commune et d'une structuration progressive au sein des EPCI. La mise en œuvre immédiate d'un scénario a été reportée, et l'accompagnement du cabinet suspendu. Parallèlement, la cheffe de projet Avenir Montagnes Ingénierie a bénéficié d'un accompagnement à management de projet, aboutissant à un modèle d'organisation validé, avec un comité technique et un rôle défini pour le Parc comme facilitateur et centre de ressources.

Pour 2025, des groupes de travail ont été mis en place afin de poursuivre la structuration de la gouvernance touristique:



L'OFFICE DE TOURISME DE DESTINATION "RELAIS DU PARC"

CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a parmi ses missions l'animation, le suivi et la gestion du Pays Horloger et plus particulièrement l'animation touristique du territoire à travers l'Office de Tourisme de destination. Un des objectifs du Parc est d'assurer le développement d'un tourisme durable qui préserve et valorise les patrimoines.

De par sa compétence « Animation touristique du territoire », le Parc coordonne la politique touristique du territoire du Pays Horloger confiée et financée par les Communautés de Communes du Pays de Maîche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau.

Le Parc confie la promotion touristique à l'OT de destination ; ce partenariat est formalisé par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2022-2025 qui arrive à échéance fin 2025.

ACTION

Un travail collaboratif a été lancé avec l'OT pour l'élaboration de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens autour des axes de partenariat suivants :

1 : Accueil, information touristique en tant que "Relais du Parc"

2 : Promotion et communication touristique de la destination en cohérence avec le Comité Départemental du Tourisme du Doubs et Bourgogne Franche-Comté Tourisme

3 : Structuration d'une offre touristique durable et de qualité et accompagnement à la professionnalisation des prestataires locaux

4 : Coordination du réseau des ambassadeurs de la destination

5 : Suivi de l'observation de l'activité touristique et des clientèles

6 : Inscription de l'OT dans une démarche qualité et de progrès



PILOTES : Office de Tourisme du Pays Horloger
Parc naturel régional du Doubs Horloger
Communauté de communes du Val de Morteau
Communauté de communes du Plateau du Russey
Communauté de communes du Pays de Maîche

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

En cours

Nouvelle convention d'objectifs 2026 - 2029

EN COURS DE RÉALISATION:

- Travail collaboratif entre le Parc et l'OT du Pays Horloger en lien avec les Communautés de communes

- Mission en cours de 6 mois par le bureau d'études Voltère dans le cadre du PAMI dont ses missions sont :

1. Déploiement du rôle et de l'organisation de l'OT du Pays Horloger à l'échelle du Parc
2. Réorganisation de l'accueil et de la diffusion de l'information touristique à l'échelle du Parc
3. Optimisation du fonctionnement de l'OT

BUDGET POUR L'ACCOMPAGNEMENT : 27 000 €

MISE EN PLACE ET FACILITATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES USAGERS DE LA NATURE

CONTEXTE

L'article L. 362-1 alinéa 2 du Code de l'Environnement, stipule que la charte de Parc naturel régional définit des orientations ou prévoit des mesures relatives à la circulation des véhicules à moteur visant à protéger les espaces à enjeux identifiés sur le plan de charte du Parc , pour des motifs de préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

Pour rappel, « la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur » en application du 1er alinéa de l'article L. 362-1.

Le Parc est confronté aujourd'hui à une fréquentation croissante de ses espaces naturels, impliquant une diversité d'usages parfois sources de conflits ou de dégradations. L'accompagnement et la médiation autour du partage de ces espaces apparaissent donc comme des enjeux essentiels pour assurer un équilibre entre préservation de l'environnement et pratiques de loisirs ou d'activités professionnelles.

Afin de répondre aux sollicitations des usagers et aux problématiques récurrentes telles que la dégradation des sentiers par les engins forestiers, l'absence de fermeture des clôtures, le piétinement des prairies, les déchets sauvages ou encore la circulation de véhicules sur des chemins interdits, le Parc souhaite mettre en place une palette d'outils adaptés aux pratiquants et organisateurs d'activités de pleine nature.

ACTION

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger souhaite renforcer son action sur les questions liées à l'usage de la nature et a mis en place pour cela une nouvelle commission d'élus. Cette instance vise à traiter des enjeux transversaux aux commissions Biodiversité et Milieux Naturels, Agriculture et Forêt, ainsi qu'à la Commission Tourisme.

Lors des ateliers de création de la charte du PNR, quatre grandes thématiques prioritaires ont été identifiées pour la Commission des Usagers de la Nature :

- **Les sentiers (aide à la décision dans l'usage des sentiers, érosion et dégradation, accessibilité des sentiers)**
- **La gestion des déchets et des dépôts sauvages (récolte de données, sensibilisation et promotion des pratiques responsables, prévention des dépôts sauvages)**
- **La coordination des loisirs et activités de pleine nature, (récolte de données, identification des conflits d'usages, promotion d'une utilisation respectueuse et durable des espaces naturels, favoriser l'information et l'orientation des usagers vers les activités adaptées aux différents sites)**

LIEU : Parc du Doubs Horloger

PILOTE : Parc du Doubs Horloger

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2025-2028

BUDGET DU PROJET: 25 985 € TTC

RÉALISATION:

Il apparaît nécessaire pour le Parc naturel du Doubs Horloger de :

- Disposer d'outils reconnus et utilisables par tous,
- Proposer une visibilité de la réglementation pour les usagers et les organisateurs de manifestations,
- Offrir un outil cartographique permettant d'aller le plus loin et le plus tôt possible dans ce rôle de médiation,
- Organiser une signalisation sur les voies simple et claire afin de permettre une meilleure compréhension des interdictions et des routes ouvertes,
- Assurer une bonne communication des différentes associations, représentants, et pratiquants présents sur le Parc pour pouvoir atteindre le maximum d'usagers,
- Mettre en place une politique de sensibilisation.

QUALIFICATION DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- DÉPLOIEMENT ET ANIMATION DU RÉSEAU DES AMBASSADEURS MARQUÉ “ VALEURS PARC”
- ENCOURAGER LES DÉMARCHES DE LABELISATION :ACCUEIL VÉLO ET TOURISME ET HANDICAP

CONTEXTE

La marque Valeurs Parc est une reconnaissance accordée aux professionnels exemplaires, qui répondent à un cahier des charges passant en revue leurs pratiques durables et leur engagement pour le territoire. Plus qu'un simple constat de pratiques responsables, ses bénéficiaires engagent leur activité dans une démarche de progrès.

ACTION

Conformément à sa Charte, mesure 3.3.3. « Consolider l'offre d'hébergements et mettre en réseau les acteurs du tourisme », le Parc a pour objectifs de :

- Créer un réseau d'ambassadeurs de la marque partageant ses valeurs
- Accompagner les professionnels bénéficiaires afin de proposer aux visiteurs et aux habitants une offre écotouristique de qualité représentative du territoire du Doubs Horloger
- Encourager les démarches de labellisation “Accueil Vélo” et “Tourisme et Handicap” en lien avec l'OT de destination et le CDT

PILOTES : Parc du Doubs Horloger

Comité Départemental du Tourisme

Office de Tourisme du Pays Horloger

Socioprofessionnels

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Durée de la Charte du Parc



EN COURS DE REALISATION:

- Six hébergements sont à ce jour marqués. Afin de garantir l'attribution et le suivi de la marque, une commission Marque a été mise en place, chargée notamment de la conduite des audits et de statuer sur les marquages
- Mise en place d'éductours/journées de formation à destination des socio-professionnels du territoire



B. PARTAGER UNE VISION D'AVENIR POUR ATTEINDRE L'EXEMPLARITÉ DE LA DESTINATION ET LA REVENDIQUER

LE DIAGNOSTIC

- Des marqueurs identitaires forts et cohérents à l'échelle du PNR, et une communication des "4 saisons" qui valorise le territoire à l'année
- Un patrimoine bâti de petite envergure (ne constitue pas un moteur de visite) et une filière horlogère qui n'est pas valorisée en-dehors des musées

ENJEUX LIÉS AU POSITIONNEMENT

- "Faire destination" en fédérant l'ensemble des acteurs de l'écosystème touristique du territoire autour d'une vision collective, partagée par les habitants

AXE STRATÉGIQUE

B. PARTAGER UNE VISION D'AVENIR POUR ATTEINDRE L'EXEMPLARITÉ DE LA DESTINATION ET LA REVENDIQUER

ACTIONS

| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/ Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|---|----------------------|----------------------------------|----------------------|------------------|
| Faire connaître et valoriser la Destination Horlogère | PNR | Pilote : PNR MOA : PNR | 35 160 € 319 000€ | A poursuivre |



| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/ Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|---|-----------------------------|--|--|-------------------------|
| Aménager et valoriser les portes d'entrée du territoire : La cité des Horlogers à Morteau, site majeur dédié à la valorisation du savoir-faire Horloger | Morteau | Pilote : CCVM | 6 374 666 € | 2023-2026 |
| Aménager et valoriser les portes d'entrée du territoire : Saint Hippolyte, à la confluence entre Doubs et Dessoubre | Saint-Hippolyte | Pilote : CCPM | 1 600 000 € | 2026-2029 |
| Aménager et valoriser les portes d'entrée du territoire : Belvoir, cité de caractère alliant patrimoine et savoir-faire | Belvoir | Pilote : CCSB | 500 000 € | 2025-2027 |
| Révéler la destination par la mise en place d'une signalétique identitaire <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique APN • Signalétique touristique et patrimoniale | PNR | Pilotes : PNR, EPCI , CD 25 - Liens OT/CDT | <ul style="list-style-type: none"> • 62 000 € • 35 000 € | 2025-2028 |



FAIRE CONNAITRE ET VALORISER LA DESTINATION HORLOGERE

CONTEXTE

Le territoire souhaite décliner un positionnement marketing qui fasse ressortir les points forts et différenciants du territoire.

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger porte dans son nom un marqueur identitaire fort du territoire : l'horlogerie.

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont été inscrits par l'UNESCO sur la liste représentative du Patrimoine Immatériel de l'Humanité en 2020. Ce dossier a été porté par l'office Fédéral de la Culture, Grand Besançon Métropole et le Pays Horloger.

ACTION

Le Parc a conduit une étude préliminaire afin d'élaborer un plan d'actions partagé concernant les savoir-faire locaux et notamment horlogers, les faire connaître, les valoriser à travers un tourisme expérientiel autour de ce marqueur identitaire avec des préconisations concrètes et une communication pertinente.

L'étude est maintenant finalisée. Le plan d'actions propose de faire ressortir une identité territoriale forte et de se doter d'un plan marketing qui met en valeur les démarches d'excellence engagées par le Parc naturel régional du Doubs Horloger et ses partenaires en s'appuyant sur l'exemplarité de la destination.

La stratégie passe par trois axes :

- Raconter
- Rendre visible
- Animer

La mise en place de cette stratégie doit permettre de viabiliser le positionnement «savoir-faire» de la destination en complétant l'offre existante sur le territoire, en donnant un nouveau souffle au positionnement autour de l'horlogerie.

L'aménagement des lieux d'accueil, la formation des médiateurs pour des rencontres vivantes, l'équipement des sites touristiques permettront de donner à comprendre l'ADN de ce territoire, les activités artisanales et industrielles qui le font vivre encore aujourd'hui.

La mise en réseau et l'interconnaissance des opérateurs semblent également un levier important pour développer des synergies.

PILOTES

Office du tourisme du Pays Horloger

EPCI

Doubs Tourisme

Parc naturel régional du Doubs Horloger

Arc Horloger

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2022-2028



© Laurent Cheviet

REALISATION:

Le plan d'actions se découpe en 19 actions L'objectif de l'axe «raconter», est la collecte et la narration de cette mémoire encore vivante, et de cette histoire encore en cours. Il doit aussi permettre de documenter et de nourrir les bases de données existantes.

L'objectif «rendre visible» entend donner à voir ce qui reste caché par regret, pudeur ou secret. Il doit permettre de montrer les savoir-faire dans les sites d'accueil (offices de tourisme), comme dans les espaces urbains ou naturels (signalétique, entreprises passées ou présentes, art urbain ou art nature,...).

L'animation et la coordination de la destination touristique territoriale doit permettre de fédérer et d'accompagner les acteurs du tourisme ou en lien avec le secteur, afin d'accroître la qualité de l'accueil et l'attractivité du territoire, et de valoriser ses atouts dans le cadre d'un développement durable.

BUDGET DE L'ETUDE FNADT : 35 160 €

BUDGET PREVISIONNEL DES ACTIONS : 319 000 €

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES PORTES D'ENTRÉES DU TERRITOIRE

ACTION À MORTEAU

La cité des Horlogers, site majeur dédié à la valorisation du savoir-faire Horloger

CONTEXTE

Deux musées sur le thème de l'horlogerie sur le même territoire. Une démarche de regroupement a été engagée en 2015 dans le cadre du contrat de station du Val de Morteau. Le projet scientifique et culturel est réalisé, l'étude de faisabilité est terminée. Le Château Pertusier est classé monument historique avec de fortes contraintes architecturales et d'aménagements. C'est un lieu touristique et culturel. Le savoir-faire horloger et la mécanique d'Art de l'Arc Jurassien Franco-Suisse est inscrit par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité mondial depuis décembre 2020.

ACTION

- Regroupement des deux musées du territoire. Nouvel équipement, permettant de découvrir le monde des Horlogers de l'intérieur, avec les mouvements et bruits associés.
- L'importance des expositions temporaires au sein du musée, afin de faire (re)découvrir les collections ainsi que des pièces prêtées, et d'aborder toutes les dimensions des Horlogers, de leur savoir-faire et de leurs réalisations.
- La construction d'un espace d'accueil de grande taille, prémices de la visite, et permettant la mise en valeur du lieu et de son environnement.
- La création d'un salon de thé avec terrasse donnant sur la cour intérieure du musée, avec vue sur la plus belle des façades Renaissance, façade peu mise en valeur et peu visible actuellement.
- Le positionnement résolument dans le présent du futur équipement, qui doit renforcer ses liens avec le Lycée horloger de Morteau et les entreprises horlogères du territoire. L'idée d'un voyage multimédia immersif au cœur d'un mouvement horloger est en particulier proposé, temps fort d'une visite en 10 séquences présentant le savoir-faire horloger d'hier à aujourd'hui.

Une fréquentation de 20 000 visiteurs annuels est retenue comme objectif initial prudent, dans le cadre d'une équipe resserrée de 3,5 équivalents temps plein.



Par ailleurs, les études de structure sur le Château Pertusier ont montré la nécessité de renforcer ses fondations, de corriger ses désordres structurels et de renforcer ses planchers, permettant ainsi de préserver le bâtiment classé mais aussi d'envisager une extension du bâtiment par la création d'une nouvelle aile et la mise en valeur des façades de la cour intérieure. Au terme de l'étude de faisabilité, le comité de pilotage du projet propose de retenir un scenario, qui prévoit la création d'un espace autonome dans ses accès pour les expositions temporaires et la construction d'une nouvelle aile de 200 m² au sol sur deux niveaux, accueillant un espace mutualisé pour l'entrée du bâtiment, la boutique, un salon de thé et un espace VIP ainsi que de véritables bureaux pour les équipes, les greniers étant conservés pour les réserves des petits objets, outils et pièces d'horlogerie.

REALISATION:

Maitrise d'œuvre et étude muséographique, travaux de consolidation, aménagement des espaces.

LIEU: La cité des Horlogers, Morteau

PILOTES: Commune de Morteau
Communauté de Communes du Val de Morteau
2023 / 2026

CALENDRIER PREVISIONNEL :

Budget de ce scénario: 6 374 666 € HT
(dernière estimation 8 000 000€)

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES PORTES D'ENTRÉES DU TERRITOIRE

ACTION À SAINT-HIPPOLYTE

Aménagement de la rive de Saint-Hippolyte, avec un cœur de projet sur la poste, sur la rencontre du Dessoubre et du Doubs, avec un amphithéâtre de spectacle, avec une aire de camping-car.

Le projet d'aménagement touristique de la rive droite du Doubs à Saint-Hippolyte s'inscrit dans une stratégie globale de développement touristique du territoire de la CCPM (42 communes). Ce territoire possède un fort potentiel grâce à ses paysages variés, ses activités de plein air (randonnée, VTT, sports nautiques) et son patrimoine naturel et architectural.

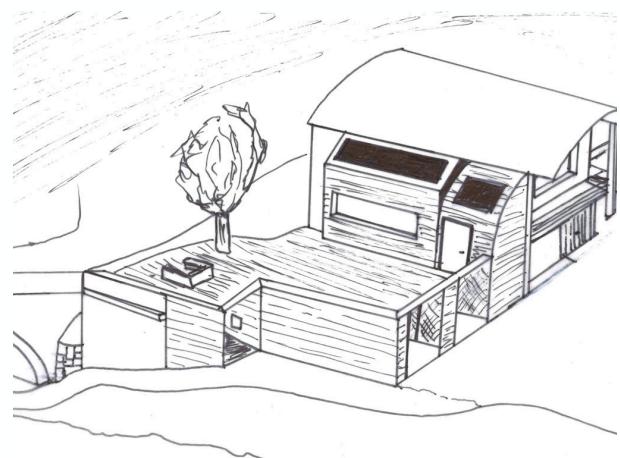
À l'échelle locale, Saint-Hippolyte joue un rôle clé en tant que porte d'entrée du Parc naturel régional du Doubs Horloger et point de départ de nombreuses activités touristiques. L'enjeu est de renforcer son attractivité tout en assurant un développement durable et respectueux de l'environnement.

REALISATION :

Le projet prévoit plusieurs aménagements structurants :

- Une liaison douce de 1,5 km en bord de rivière avec des espaces de détente et des activités sportives et ludiques.
- Des sentiers nautiques permettant la découverte du Doubs en canoë.
- L'extension du bâtiment communal de la Poste pour accueillir un office de tourisme, des toilettes publiques et un espace de stockage pour les équipements touristiques mais aussi une bagagerie pour les itinérants à vélo et une terrasse extérieure d'informations touristiques du territoire (panneaux des circuits de randonnées pédestres et VTT, sites touristiques...)
- Des équipements sportifs et de loisirs, incluant des activités de pleine nature présentes sur le territoire comme un parcours de maniabilité VTT, une mini via ferrata, un parcours de pêche mais aussi des activités ludiques et récréatives avec un city-stade, des parcours fitness et une aire de jeux.
- Un parcours éducatif sur le patrimoine naturel et bâti, favorisant la sensibilisation au développement durable.

- Un amphithéâtre de spectacle au lieu-dit « le revirot » avec l'aménagement de la plage naturel en mobilier non-permanents.
- Une aire d'accueil pour les camping-cars avec tous les services nécessaires.



BUDGET PRÉVISIONNEL : 1 600 000 €

PILOTES : Commune de Saint-Hippolyte
Communauté de communes du Pays de Maîche

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES PORTES D'ENTRÉES DU TERRITOIRE

ACTION À BELVOIR

Réhabilitation d'une maison des savoir-faire locaux

Belvoir, village médiéval du massif jurassien, est une Petite Cité Comtoise de Caractère avec un riche patrimoine, dont le Château de Belvoir et les Halles du XIV^e siècle. Le village est une porte d'entrée du Parc alliant tourisme patrimonial et de savoir-faire.

L'objectif du projet est de restaurer la Maison du Pain d'Épices pour valoriser le patrimoine de Belvoir, dynamiser le tourisme et promouvoir un développement durable à travers un bureau d'accueil touristique, un relais vélo-tourisme et des ateliers de savoir-faire

Offrir aux locaux et aux touristes de passage un espace d'information dans un lieu chargé d'histoire.

REALISATION :

Un projet clé est la réhabilitation de la Maison du Pain d'Épices, située sur la place des Halles. Acquise en 2016, cette maison deviendra :

- Un bureau d'accueil touristique, centralisant la communication et la promotion du territoire
- Un relais vélo-tourisme, avec une salle accessible aux cyclistes et randonneurs
- Un atelier des savoir-faire, proposant stages et formations sur le patrimoine et l'artisanat local
- Un four à pain d'épices restauré, pour relancer une production artisanale lors d'événements locaux

Ce projet participatif repose sur des associations la communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe et des financements publics (DETR, Plan Avenir Montagnes). La rénovation respectera les techniques traditionnelles et écologiques, renforçant l'attractivité et la cohésion du village.



PILOTES : Belvoir

Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe
API 25
Murs et Coteaux de Belvoir
Associations locales

BUDGET : 500 000 €

RÉVÉLER LA DESTINATION PAR LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE IDENTITAIRE

SIGNALETIQUE ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

CONTEXTE

Les panneaux de départ des itinéraires de randonnée pédestre sont sur le territoire du Parc, soit inexistant ou vieillissants ou encore disparates. Les poteaux directionnels, quant à eux, ne sont pas en conformité avec la charte officielle de balisage éditée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Afin de structurer et valoriser l'offre de sentiers pédestres, le Parc en partenariat avec les Communautés de Communes de son territoire et le département du Doubs, souhaitent déployer une signalétique homogène intégrée dans le paysage et s'adressant de manière lisible aux habitants et aux visiteurs. Cette action s'inscrit dans la mesure 3.3.1. de la Charte du Parc « Structurer une offre touristique d'activités de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter aux changements climatiques ».

De la même façon, les belvédères, qu'ils soient déjà aménagés ou encore méconnus, jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur des paysages du Parc et constituent une opportunité pour développer un tourisme durable axé sur la contemplation et la découverte. Le Parc a confié en 2024 à l'Office National des Forêts la réalisation d'une étude paysagère visant à recenser et analyser le potentiel touristique et paysager de ses belvédères. Elle a notamment mis en avant l'importance de créer une identité forte pour ces sites, en s'inspirant de la thématique du « temps », en lien avec la tradition horlogère locale. L'étude a permis d'identifier quinze belvédères prioritaires et a formulé des propositions d'aménagement respectueuses de l'environnement, en adéquation avec les objectifs fixés dans la Charte du Parc 3.3.2 Mesure 27-Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels.

ACTION

Dans le cadre de l'aménagement et de la valorisation des sentiers de randonnée pédestre, le Parc en collaboration avec ses partenaires, souhaite lancer une consultation afin de disposer :

- D'un cahier sous forme de catalogue de mobilier extérieur, adaptés à l'ensemble des sites, incluant des équipements modulaires et esthétiques ;
- D'une identité visuelle et graphique (en cohérence avec les chartes graphiques du Parc, du Département du Doubs, et de la Fédération Française de Randonnée Pédestre) des mobiliers et panneaux de départ des sentiers de randonnées, permettant de fournir toutes les informations nécessaires aux randonneurs ;
- D'une identité visuelle et graphique des mobiliers valorisant quinze belvédères s'inspirant de la thématique du « temps », en lien avec la tradition horlogère locale.

L'objectif est d'avoir une offre de randonnées de qualité avec une signalétique homogène et intégrée dans le paysage sur le territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger qui pourra également être déclinée sur les territoires situés en dehors du Parc.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2025

PILOTES : Parc du Doubs Horloger

Communautés de Communes du Territoire Département du Doubs

Financée par l'Etat sur les fonds du Massif du Jura (32 700 €) et par la région Bourgogne Franche-Comté (29 500 €)

BUDGET DE L'ÉTUDE : 62 200 €

RÉVÉLER LA DESTINATION PAR LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE IDENTITAIRE

SIGNALETIQUE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE

CONTEXTE

Une signalétique touristique, de plus de 80 panneaux, avait été posée en 2002 aux portes d'entrées du Pays Horloger dans les centres-bourgs et sur certains lieux identitaires remarquables par leur architecture, histoire ou culture. Cette signalétique a été recensée durant l'été 2023, dans l'ensemble les supports sont en très bon état, mais les panneaux ont vieilli avec un descriptif parfois effacé, inadapté, et un graphisme qui n'est plus d'actualité. Les actifs du Pays Horloger sont devenus propriété du Parc naturel régional du Doubs Horloger lors de la dissolution du PETR. Le territoire du Parc naturel régional et ses messages ont besoin d'être mieux identifiés.

Ces supports existants constituent une opportunité pour donner davantage de visibilité au Parc par le biais d'une modernisation, mais aussi pour valoriser le territoire et présenter certaines actions lorsque cela fait sens. La réflexion proposée, ne doit pas se restreindre aux supports existants, mais doit s'appuyer sur une démarche éco-responsable et durable. En lien avec les objectifs de la Charte, le projet final devra s'intégrer harmonieusement en milieu naturel ou urbain. Le tout, dans une démarche vertueuse de réemploi des supports existants ou d'autres supports de médiation innovants ou à réinventer.



ACTION

Le Parc souhaite solliciter les services d'un prestataire extérieur pour la réalisation de l'étude nécessaire à l'exécution du projet, via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui comprendra :

- La poursuite du diagnostic et de l'inventaire engagé
- La pertinence des emplacements
- La communication, le contenu des panneaux
- Le graphisme souhaité, style, ligne éditoriale, ton adopté, messages souhaités
- Le matériel utilisé
- L'audit de structure pour du réemploi
- Les autorisations d'implantation
- L'accompagnement et la concertation avec les élus via l'animation de réunion pour favoriser leur implication
- La rédaction et l'accompagnement pour la rédaction d'un CCTP afin de lancer un marché d'exécution qui se décomposera en deux lots : conception graphique, rédaction précise des contenus ainsi que la construction, impression, pose des panneaux. Enfin, une réflexion globale devra être menée concernant la charte graphique de la signalétique sur le territoire du Parc en tenant compte des autres projets en cours : panneaux de départs de sentiers de randonnées, valorisation des belvédère, marketing horloger, panneaux de chasse au trésor au Saut du Doubs...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2025-2028

PILOTE : Parc du Doubs Horloger

Financements sollicités à la région Bourgogne Franche-Comté (17 500€) ainsi qu'au Massif du Jura (17 500€)

BUDGET DE L'ETUDE : 35 000 €

C. STRUCTURER L'OFFRE ET ENRICHIR L'EXPÉRIENCE CLIENT

LE DIAGNOSTIC

- La qualité des aménités naturelles du territoire : avec des " pépites" à valoriser/aménager comme le Saut du Doubs (démarche GSF) mais aussi le Val de Consolation et les Echelles de la Mort

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

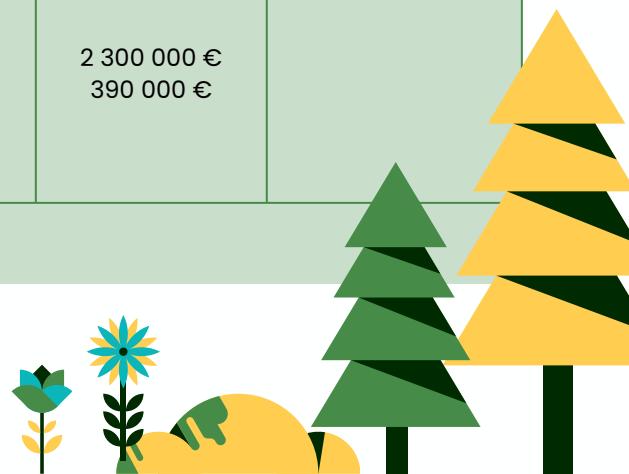
- Favoriser un développement touristique vertueux et exemplaire préservant les aménités du territoire

AXE STRATÉGIQUE

C. STRUCTURER L'OFFRE ET ENRICHIR L'EXPÉRIENCE CLIENT

ACTIONS

| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|--|----------------------|--|--|--------------------------------------|
| <p>Structuration des Activités de Pleine Nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentier identitaire du Parc expérimental et innovant : La forêt pédagogique des 3 sapins • Transition vers des stations de loisirs "4 saisons " sur les sites de la Combe Saint Pierre et du Gardot | Pays Horloger | <p>Pilotes :</p> <p>CCPR, ONF et CPIE</p> <p>CCPM CCVM</p> | <p>149 000€</p> <p>2 300 000 € 390 000 €</p> | <p>Programmations pluriannuelles</p> |



| Intitulé de l'action | Echelle territoriale | Pilote/Maitrise d'ouvrage (MOA) | Budget | Etat de l'action |
|---|-----------------------------|--|----------------------------|------------------------------|
| Mise en place de Opération Grand Site : Bassins et du Saut du Doubs " <i>Label Grand Site de France</i> | Villers-Le-Lac | Pilotes : CCVM Partenariat PNR | 7 014 000 € | en cours - note argumentaire |
| Développement durable du Val de Consolation, site naturel et culturel majeur | Consolation Maisonnnette | Pilotes : SCIC, CCPHD et Fondation | 2 500 000 € et 3 000 000 € | 2025-2030 |
| Réhabilitation du Site d'Espace Morteau | Morteau | Pilote: CCVM, Commune de Morteau | En cours de définition | En cours de réflexion |



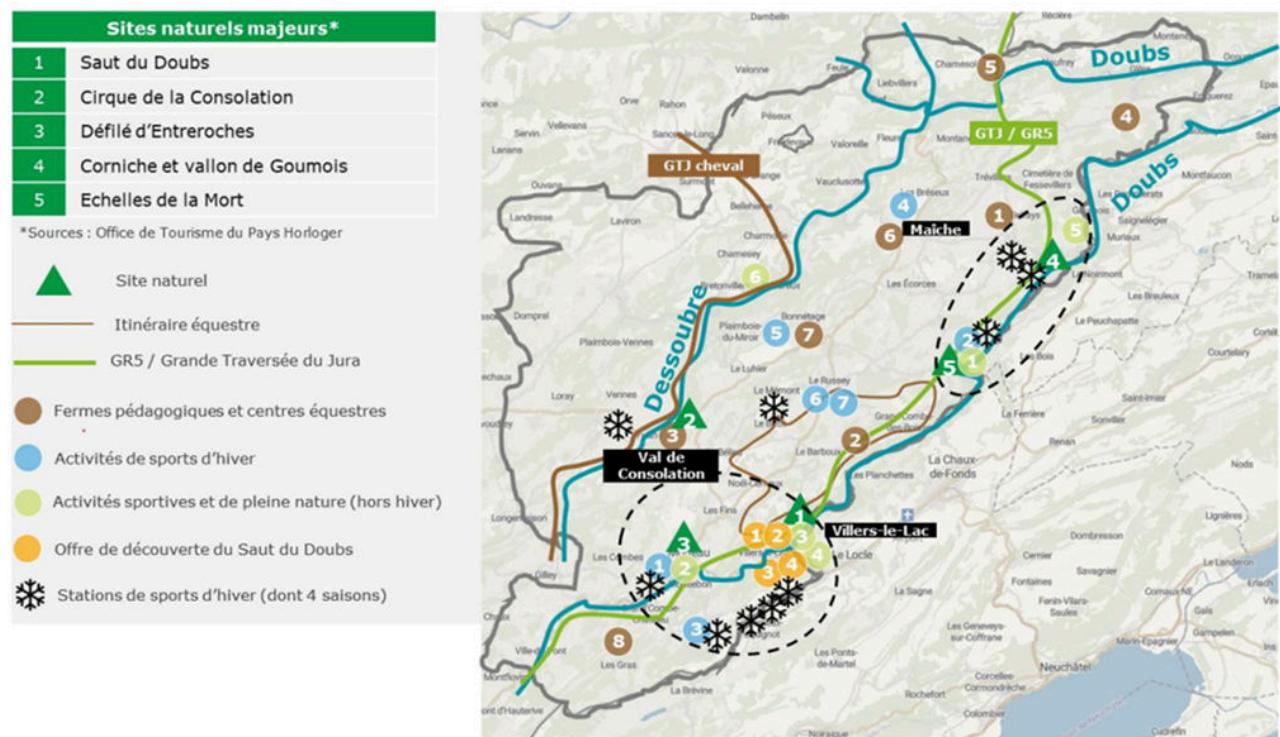
STRUCTURATION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

CONTEXTE GENERAL

Un enjeu de structuration d'une offre touristique diversifiée et multi filières sur les « 4 saisons » dans un contexte de "transition" qui favorise le tourisme durable, le tourisme de sens voire engagé, les mobilités douces, une mise en avant des particularités du terroir, les itinérances et les rencontres humaines : Appuyer sur des infrastructures de qualité variées, le développement global et économique du territoire.

- Garantir une expérience de visite complète avec des aménagements qualitatifs autour des sites phares « locomotives » du territoire (Saut du Doubs mais aussi Val de Consolation...), à partir desquelles rayonner
- Poursuivre le développement des activités de loisirs de pleine nature et d'itinérances, accompagnant notamment la diversification des stations nordiques « 4 saisons », favorisant des offres différenciantes adaptées aux publics cibles identifiés et peu invasifs, respectueux de l'environnement

Le Parc est doté d'aménités naturelles de qualité, à faire (re) découvrir aux touristes et habitants venant sur le territoire. Le diagnostic du bureau d'étude a montré un manque de différenciation des activités de pleine nature. Le Parc travaille actuellement sur la signalétique des points de départ de randonnées et souhaite élargir son offre en proposant aux visiteurs de véritables expériences sensorielles et immersives. Les actions proposées dans cette partie vont plus loin que le simple itinéraire de randonnée, elles proposent d'accompagner le visiteur dans la découverte du patrimoine naturel.



LA FORET PÉDAGOGIQUE DES 3 SAPINS

CONTEXTE

Le projet de la Forêt Pédagogique des 3 Sapins a pour objectif de valoriser un lieu à la fois emblématique et précieux du Haut-Doubs. D'une valeur patrimoniale incontestable, le site des 3 Sapins est un véritable symbole identitaire du Parc naturel, notamment grâce à sa forêt typique du second plateau. Ce milieu, si caractéristique, est un élément marquant des paysages du territoire, un lieu où la nature se dévoile dans toute sa splendeur.

Proche du centre-bourg, ce site bénéficie d'une accessibilité privilégiée, notamment par des itinéraires de mobilité douce. Il est facilement accessible à pied, offrant ainsi une belle opportunité aux écoles et collèges environnants pour des sorties pédagogiques. Le site est également relié au réseau de sentiers de randonnée pédestre (boucle 40) et de parcours VTT, permettant aux visiteurs de découvrir la forêt sous différents angles.

Ce lieu est également remarquable par la présence d'une quarantaine d'arbres centenaires, véritables colosses végétaux dont les diamètres varient entre 90 et 140 cm, malgré la disparition du fameux "sapin Président". Ces arbres imposants témoignent de la richesse biologique et historique du site, qui est un espace idéal pour l'observation et la découverte de la biodiversité locale.

ACTION

Le projet de la Forêt Pédagogique des 3 Sapins s'articule autour de deux axes forts :

- L'éducation à l'environnement et l'accueil des groupes : Cet axe met l'accent sur la sensibilisation des jeunes générations et des groupes scolaires à la préservation de l'environnement. Des parcours éducatifs, des ateliers interactifs et des activités pédagogiques seront organisés pour permettre aux enfants et aux visiteurs de découvrir la biodiversité de la forêt, en particulier la richesse des sapins et des tourbières. La Forêt Pédagogique des 3 Sapins sera ainsi un véritable site d'apprentissage et de découverte, où les groupes pourront s'initier à la découverte de la faune et de la flore de manière ludique et immersive. Un espace convivial, le "canapé forestier", sera également aménagé pour accueillir les groupes, leur offrant un lieu de détente au cœur de la nature pour échanger et approfondir leurs connaissances.

- Le tourisme inclusif : Ce deuxième axe a pour objectif de rendre le site accessible à tous, en intégrant des dispositifs adaptés pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et en proposant des solutions innovantes pour les personnes non-voyantes, malvoyantes ou sourdes. La boucle des géants, un sentier de 900 mètres, permettra aux visiteurs de contempler le fameux sapin Président, un arbre de plus de 250 ans. Cette boucle, accessible au PMR mais aussi aux familles, offrira une expérience unique à tous les visiteurs. Par ailleurs, un travail spécifique autour du sentier d'interprétation sera réalisé pour rendre l'expérience encore plus immersive et inclusive. Des supports en braille seront installés, des QR codes permettront l'accès à des informations complémentaires, et une expérience auditive immersive sera proposée pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes. Les personnes sourdes pourront quant à elles bénéficier d'interprétations visuelles ou de vidéos avec sous-titres, afin de profiter pleinement de la découverte du site.

LIEUX :

Forêt communale de Le Russey, site des 3 sapins - Creux du Moulin - Bassin tourbeux des Cerneux Gourinois

PILOTE :

Communauté de Communes du Plateau du Russey

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

2025 Etude
2026 Phase 1 et 2
2027 Phase 3

| |
|---|
| Budget : Etude d'interprétation : 15 000 € AMO : 10 000 € Travaux des 3 phases : 124 000 € |
|---|

REALISATION :

Le projet se décompose en trois boucles, permettant aux visiteurs de découvrir la diversité du site et d'explorer plusieurs aspects de sa richesse naturelle :

- La boucle des Géants (900 mètres) : Ce sentier court permettra aux visiteurs de contempler le célèbre sapin Président, vieux de plus de 250 ans, et de découvrir d'autres spécimens remarquables de la forêt.
- La boucle des 3 Sapins (1,6 kilomètres) : Ce parcours plus long permettra une immersion dans la forêt, avec la découverte de la tourbière qui sera réhabilitée dans le cadre du projet Life Tourbière. Ce projet de réhabilitation, soutenu par l'EPAGE, vise à restaurer ce milieu fragile et à sensibiliser les visiteurs à l'importance des zones humides. Un accès PMR pourra se faire sur environ 300 mètres.
- La boucle du Creux du Moulin : Ce sentier traversera une zone humide, offrant aux visiteurs la possibilité de comprendre l'importance écologique de ces espaces et leur rôle dans le maintien de la biodiversité locale.



Au-delà de son rôle pédagogique, la Forêt Pédagogique des 3 Sapins représente également un fort potentiel pour le développement touristique du secteur. Elle est un lieu idéal pour la balade, la détente, et la découverte de la nature, contribuant ainsi à sensibiliser le grand public à la préservation des milieux naturels et à l'importance de notre patrimoine écologique.

Ce projet s'inscrit donc pleinement dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel et culturel, tout en offrant une expérience immersive et enrichissante pour tous ceux qui souhaitent comprendre et apprécier la richesse de la forêt des 3 Sapins.

TRANSITION VERS DES STATIONS DE LOISIRS "4 SAISONS"

SITE DE LA COMBE SAINT-PIERRE

CONTEXTE

La Combe Saint Pierre est une station de loisirs familiale située à Charquemont qui accueille du public local et touristique :

- L'hiver pour les activités en lien avec la neige (ski alpin, ski de fond, raquettes à neige et patinoire) ;
- Le printemps et l'été pour des activités de loisirs et pleine nature : accrobranche, Déval'kart, structures gonflables.

Les itinéraires VTT ne correspondent plus à la pratique actuelle notamment en raison de l'essor de l'assistance électrique. Les itinéraires « descente » et « enduro » sont recherchés par une clientèle de plus en plus nombreuse. L'offre de loisirs doit désormais évoluer et s'adapter à la fois aux évolutions des conditions climatiques et aux transformations de la demande d'activités de loisirs.

Ce double objectif doit trouver une réponse dans le renforcement et l'évolution des activités actuelles (accrobranche, patinoire, ...) et la proposition d'une nouvelle offre VTT adaptée (Trail center).

ACTION

- Créer un TRAIL CENTER VTT (centre VTT avec un réseau de circuits ludiques) qui permettra d'enrichir et de diversifier l'offre des activités sur la Combe Saint Pierre. Développer le VTT avec des parcours faciles, ludiques et praticables sur 4 saisons.
- Développer l'équipement accrobranche actuel pour plus de sensations (saut de tarzan, quick jump, grande tyrolienne...) et adapter les parcours à la situation phytosanitaire de la forêt (bostryches qui menacent les épicéas).



- La patinoire en glace naturelle a été transformé en une glace synthétique écologiquement plus responsable et moins couteuse en 2025. En effet, tributaire des aléas météorologiques, la surface en glace est nettement plus énergivore que sa cousine synthétique, puisqu'elle requiert une alimentation permanente en eau et en électricité. Alors que la patinoire en plastique ne produit aucune dépense énergétique.
- Création d'un espace couvert pour permettre de proposer des activités à l'abri des intempéries.
- Aménagement d'un parking et d'un accès sécurisé au site de la Combe Saint Pierre sans traverser la départementale (D 10).
- Démantèlement du téléski 3 qui n'est plus fonctionnel.

LIEU : Combe Saint Pierre, Charquemont

PILOTE : Communauté de communes du Pays de Maîche

CALENDRIER PREVISIONNEL :

Travaux avec phasage (2023-2024-2027)

BUDGET : 2 300 000 €

REALISATION :

- Réaliser un ensemble d'infrastructures ludiques et innovantes qui offrent la possibilité d'avoir différents tracés pour tous les usages (débutants à confirmés) en VTT : Aménagement d'un espace ludique : pumprack, zone de trial, 3 pistes d'enduro de niveaux différents, 3 pistes de X-country de difficultés différentes et 2 circuits VTTAE.
- Installation d'équipements d'accueil : signalétique, borne de rechargement e-bikes, parc à vélo.
- Proposer des services nécessaires à la pratique de l'activité : une station de lavage, une espace de réparation et des locations de VTT (assistance électrique et/ou musculaire) mais aussi de l'encadrement de l'activité (club et/ou professionnels).
- Espace bivouac, l'aire de convivialité la Halte.
- Développer et adapter les parcours accrobranche à la demande et aux aléas climatiques : Réaliser des ateliers à sensation sur le parcours accrobranche : un atelier « saut de tarzan », un atelier saut dans le vide « quick jump » et un parcours de tyroliennes. Créer et réaliser un espace acrobatique en hauteur pour les petits 3-4 ans sur des pylônes ou poteaux car les épicéas supports actuels sont parasités et ne permettent plus l'aménagement d'un parcours sur les arbres.
- Transformer la patinoire actuelle (glace naturelle) vers une glace synthétique : Supprimer l'installation et la machinerie actuelle, installer un revêtement synthétique sur la patinoire actuelle.
- Créer un parking attenant au site de la Combe Saint Pierre et dévier la route départementale D10 pour plus de sécurité avec du stationnement vélo et des consignes.
- Démontage du téléski 3
- Développement de l'offre d'hébergement touristique (Espace bivouac, la Halte et le centre de vacances de Sochaux)



STRUCTURATION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

SITE DU GARDOT

CONTEXTE

Le site « 4 saisons » du Gardot a été aménagé en 2019, il porte l'ambition de la CCVM dans le développement des Activités de Pleine Nature.

Site nordique historique du territoire avec le départ des pistes de ski de fond et raquettes, il est aujourd'hui équipé d'une salle hors sac, de vestiaire et de sanitaires accessibles. Pour compléter l'offre de services, une location de ski et de VTT sont installées avec un partenaire (Culture Vélo Morteau) et une offre de petite restauration est implantée en saison hivernale.

Aujourd'hui ce site est confronté à une transformation de son modèle. Les périodes d'enneigement se réduisent fortement (40 jours d'ouverture en 2024-2025) avec des conditions de ski fortement dégradées. La perte du dispositif ski dans les écoles est aussi une perte de notoriété car les enfants fréquentent moins le site. En été, le site est fréquenté par les locaux pour les activités de VTT et par les GTJistes pédestres.

ACTION

La CCVM souhaite soutenir le site et son positionnement vers les Activités de Pleine Nature. Il s'agit de développer un concept de "Maison de la moyenne montagne" et une promesse : pouvoir pratiquer des Activités de Pleine Nature toute l'année. L'objectif est que le Gardot soit identifié comme un lieu de pratique sportive et de loisirs pour toute la famille où l'on peut y rester à la journée : se retrouver entre amis ou familles, manger sur place, louer un vélo électrique si on n'en a pas, profiter de la moyenne montagne et de son paysage.

LIEUX : Val de Morteau, commune de Montlebon,
Site du Gardot

PILOTE : Communauté de communes du Val
de Morteau

CALENDRIER PRÉVISIONNEL:

Travaux préalables, étude de faisabilité 2025 /
réalisation des travaux 2026/2027/2028.

Ce chantier est en lien avec les projets de structuration de l'offre VTT sur le Val de Morteau et la requalification des sentiers de randonnée pédestre déjà en cours de réalisation et pour lesquels des dossiers de demande de subvention ont été déposés ou le seront prochainement.

BUDGET : 390 000 €

REALISATION :

Le projet "Maison de la Moyenne montagne" s'inscrit dans la stratégie de développement touristique du Val de Morteau et comprend plusieurs axes/domaines d'activité :

- Une offre de VTT ludique et sportive pour les familles et les sportifs.
 - Création d'un espace ludique type "Bike Center".
 - Crédit/Création/réaménagement des sentiers VTT existants autour du Gardot avec plus de progression de difficultés.
 - Crédit/Creation de deux spéciales de l'offre "Enduro des 4 sommets" développée sur le Val de Morteau.
- Une offre de randonnée pédestre, déjà existante mais mieux indiquée et modifiée pour y inclure le Meix Musy.
- Une offre trail avec des itinéraires plus ou moins difficiles sur le principe des pistes de ski de fond (vert, bleu, rouge, noir). Cet "espace trail" comprendrait également un challenge de dénivelé positif en partenariat avec Patrick Bobard sur le mur du Meix Musy.
- Une offre de marche nordique.
- Un ou deux sentiers VTT accessibles aux personnes en situation de handicap équipé d'engin adapté (FTT Électriques, Joëlette...).

L'offre viendrait également se compléter avec des aménagements pour les enfants et des services annexes. Une aire d'agilité est déjà installée, elle pourrait être complétée par d'autres aménagements (chemin de bille géant en bois, sentier pieds nus...). L'espace sera également aménager de tables de pique-nique, d'une aire de barbecue sécurisée, de zone de repos ombragées, de bornes de réparation/lavage vélo.



| INVESTISSEMENTS | |
|--|-----------------|
| Bike Center ludique | 105 000€ |
| Enduro Meix Musy | 157 500€ |
| Services toutes activités | 65 000€ |
| Requalification VTT et parcours handisport | 50 000€ |
| Espace Trail/balisage | 2 000€ |
| Espace Marche nordique/ Balisage | 2 000€ |
| Espace VTT/Balisage | 2 000€ |
| Signalétique commune (panneau de départ) | 5 000€ |
| TOTAL | 390 000€ |

MISE EN PLACE DE OPÉRATION GRAND SITE : BASSINS ET DU SAUT DU DOUBS "LABEL GRAND SITE DE FRANCE"

CONTEXTE

La ressource en eau est un enjeu touristique notamment sur les bassins et le Saut du Doubs, afin de valoriser cet espace naturel une procédure de classement Opération Grand Site de France est envisagée. Un Grand Site de France est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire (coeur de territoire) au titre des sites (loi du 2 mai 1930), qui accueille un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère.



ACTION

L'objectif de la démarche Grand Site est de répondre à des problématiques de fréquentation qui pèse négativement sur le milieu et notamment sur un site classé ou inscrit. L'objectif est également de concevoir un nouveau modèle économique et de mettre les partenaires touristiques en synergie face aux défis du changement climatique.

PILOTES :

Communauté de communes du Val de Morteau
Commune de Villers-Le-Lac
Liens avec le Parc du Doubs Horloger et le Parc du Doubs Suisse

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2025-2035

BUDGET : 7 014 000 €

REALISATION :

La Démarche Grand Site de France est encadrée par le ministère de la transition écologique. Aujourd'hui les échanges menés avec les services de la DREAL et l'Inspecteur des Sites ainsi que le réseau des grands sites de France sont engagé et l'élaboration de la note argumentaire prendra fin début avril. Nous entrerons progressivement dans la démarche et les échéances obligatoires du processus de classement.

| CHARGES | |
|---|--------------------|
| PHASE 1 : Recrutement d'un cabinet conseil paysager pour conduire la phase de projet et le programme d'action de l'OGS. | 30 000 € |
| PHASE 2 : Ingénierie spécialisée | 334 000 € |
| Étude paysagère et biodiversité et plan de sauvegarde et de préservation | 50 000 € |
| Étude de fréquentation et plan d'accueil du public | 50 000 € |
| Étude scénographie des lieux. | 50 000 € |
| Création maisons du site, services et infrastructures d'accueil (parking, accueil vélo...) | 3 000 000 € |
| Rénovation des infrastructures existantes : belvédères, chemin, ouverture de fenêtres paysagère... | 1 500 000 € |
| Création de voie à mobilités douces (aménagement, signalétique) | 1 000 000 € |
| Signalétique | 1 000 000 € |
| TOTAL | 7 014 000 € |

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU VAL DE CONSOLATION, SITE NATUREL ET CULTUREL MAJEUR

CONTEXTE

Le Val de Consolation, identifié comme « pépite » dans le diagnostic du Parc a initié depuis 2018 un projet de valorisation et développement touristique. Ce projet regroupe différents acteurs possédant la même ambition, préserver cet écrin de nature et ce patrimoine unique pour en faire un site touristique incontournable du territoire départemental et régional.

Pour rappel, le site de 220ha est la propriété d'une Fondation regroupant l'État, le Conseil Départemental, l'Archevêché, le Diocèse et la commune de Consolation-Maisonnettes. Le monastère et le parc-jardin font l'objet d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans entre la Fondation et la CCPHD. Ce bail permet à la collectivité d'être « quasi-propriétaire » de la partie basse du Val de Consolation.

Pour porter ce projet global, une structure de gestion (la SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation), regroupant les différents acteurs investis dans celui-ci, a été créée. Celle-ci a également pour objectif de gérer et d'animer le site en s'appuyant sur le patrimoine bâti et naturel de la partie basse du Val de Consolation. Pour cela, elle portera les différentes activités permettant de répondre à ces objectifs.

ACTION

Ce projet global répond à de nombreux enjeux :

- Touristique en s'inscrivant dans la logique et la stratégie de développement d'un outil de promotion touristique majeur du territoire.
- Territorial en renforçant la place du Val de Consolation dans le périmètre du Parc du Doubs Horloger, du Département du Doubs et de la Région BFC.
- Environnemental en valorisant cet espace de nature préservée et en faisant sa promotion.

- Économique en favorisant le développement d'un chiffre d'affaires pour la SCIC avec la création d'emplois. L'attractivité du site engendre ainsi d'importantes retombées économiques pour le territoire.
- Culturelle en protégeant et valorisant le patrimoine culturel du site mais également en développement une offre culturelle riche à destination des touristes et locaux.
- Sociale grâce à un projet coopératif et collaboratif qui permet l'association de nombreuses personnes et échanges entre elles. La création d'un tiers-lieu sur le site permet de développer de plus ces échanges.

PILOTES :

Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs
SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation
Fondation du Val de Consolation

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : 2025-2030

Budget Total : entre 2 500 000 € et
3 000 000 €



REALISATION :

AXE 1 – Redonner le caractère naturel du site (Action portée par la Fondation)

Le Val de Consolation, identifié comme « pépite » dans le diagnostic du Parc naturel régional du Doubs Horloger, a initié depuis 2018 un projet de valorisation et développement touristique. Ce projet regroupe différents acteurs possédant la même ambition, préserver cet écrin de nature et ce patrimoine unique pour en faire un site touristique incontournable du territoire départemental et régional.

Pour rappel, le site de 220ha est la propriété d'une Fondation regroupant l'État, le Conseil Départemental, l'Archevêché, le Diocèse et la commune de Consolation-Maisonnettes. Le monastère et le parc-jardin font l'objet d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans entre la Fondation et la CCPHD. Ce bail permet à la collectivité d'être « quasi-propriétaire » de la partie basse du Val de Consolation.

Pour porter ce projet global, une structure de gestion (la SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation), regroupant les différents acteurs investis dans celui-ci, a été créée. Celle-ci a également pour objectif de gérer et d'animer le site en s'appuyant sur le patrimoine bâti et naturel de la partie basse du Val de Consolation. Pour cela, elle portera les différentes activités permettant de répondre à ces objectifs.

AXE 2 – Travaux de restauration du monastère (portés par la CC des Portes du Haut-Doubs)

Dans une nécessité de préserver le patrimoine bâti, plusieurs travaux de rénovation sont prévus:

- Une étude sur les toitures est en cours par un Architecte des Bâtiments de France
- Réfection des toitures du monastère et de la verrière : reprise des revêtements et isolation des combles,
- Ravalement de façade extérieure et côté cour,
- Remplacement des menuiseries.
- Réflexion sur le changement de mode de chauffage actuellement au fioul

Tous ces travaux vont sécuriser le bâti qui montre quelques faiblesses et redonner un aspect propre et remarquable au monastère.



AXE 3 – Développement de l'offre culturelle et des services (porté par la SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation)

La SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation a pour rôle d'assurer la gestion et l'animation du Val de Consolation. Pour cela elle propose une offre de services à destination des nombreux visiteurs du site mais également différentes activités touristiques.

En 2023, la SCIC a assuré les services d'accueil touristique, d'une boutique de produits locaux, d'un service de petite restauration, l'organisation d'évènements, la gestion des espaces verts et de l'hébergement, de la location de salle à la suite de la première phase de travaux du monastère.

Pour permettre d'assurer des services de qualité, certains investissements sont nécessaires et permettront des retombées économiques permettant d'assurer la gestion de ce site naturel et culturel remarquable.

| Action menée | Descriptif de l'action |
|---------------------------------------|--|
| Développement des services | <p>Pour permettre le développement de l'activité, le développement de l'offre est nécessaire et possible grâce à la première phase de travaux du Monastère.</p> <p>Amélioration de l'offre d'hébergement, montée en gamme accès sur le bien-être</p> |
| Développement de l'offre culturelle | Avec la volonté de protéger le patrimoine culturel du site, la SCIC développe une offre culturelle à destination des visiteurs grâce à l'organisation de nombreux évènements. |
| Amélioration des conditions d'accueil | De nombreux visiteurs viennent visiter le Val de Consolation et il paraît indispensable de proposer des services d'accueil de qualité (ex : Label Accueil Vélo) |

RÉHABILITATION DU SITE D'ESPACE MORTEAU

CONTEXTE

Situé au cœur des Montagnes du Jura, l'Espace Morteau constitue un lieu emblématique du territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau. Ce site, ouvert toute l'année, joue un rôle majeur dans l'accueil touristique et social local. Avec une capacité d'hébergement significative, il accueille aussi bien des groupes familiaux que des randonneurs, des établissements scolaires ou encore des entreprises pour des séminaires, dans un cadre naturel privilégié.

Bénéficiant d'un emplacement stratégique à l'entrée de Morteau, en lien direct avec les infrastructures de transport (gare SNCF, réseau de bus), l'Espace Morteau est également connecté au tissu urbain par un maillage doux de pistes cyclables, facilitant ainsi l'accès depuis Montlebon ou le centre-ville de Morteau.)

L'acquisition de ce site par la Communauté de Communes fait aujourd'hui consensus.

ACTION

L'objectif est double : préserver l'offre d'hébergement sur le territoire tout en ouvrant la voie à un projet de réhabilitation ambitieux, respectueux de l'environnement et des usages locaux.

La réflexion actuelle porte sur l'élaboration de premières pistes d'aménagement, permettant d'alimenter une vision cohérente et partagée du futur du site.

Ces orientations, bien que non définitives, s'inscrivent dans une volonté de redonner à l'Espace Morteau une fonction forte au service du territoire, en tenant compte des enjeux de mobilité, d'attractivité touristique, de développement durable et de cohésion sociale.

PILOTES :

Communauté de communes du Val de Morteau

Commune de Morteau

CALENDRIER PREVISIONNEL : En réflexion



PISTES DE REALISATION :

Hébergement :

- Réhabilitation des dortoirs en chambres collectives (4 personnes max) et doubles cosy.
- Chambres communicantes pour familles et groupes.

Restauration et services :

- Nouveau concept de restauration (sport, nature, gastronomie) avec bar/lounge.
- Atelier vélo, boutique de produits régionaux et services pour cyclistes.
- Point d'accueil ou bureau d'accueil de l'Office de Tourisme en réflexion

Loisirs et extérieur :

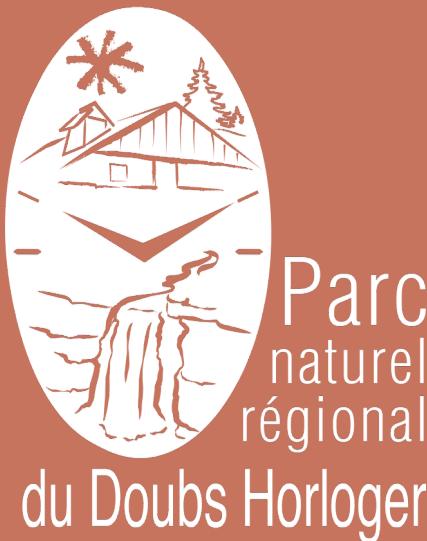
- Transformation de la piscine en espace convivial.
- Savoir Rouler à Vélo pour écoles, modules de sécurité et proximité pistes cyclables.
- Location de Canoë-kayak, amélioration des équipements.
- Pumptrack, Stade de slalom, Accrobranche 4 saisons, et mur d'escalade pour diversifier les activités.

Ce projet vise à dynamiser l'espace tout en améliorant l'hébergement et en offrant des activités variées pour tous.

Budget total : non défini à ce jour

L'ACTION DU PARC EST POSSIBLE GRÂCE À LA CONFIANCE DE SES MEMBRES :

Battenans-Varin
Belfays
Belleherbe
Brief
Bonnétage
Bretonvillers
Burnevillers
Cernay-l'Église
Chamesey
Chamesol
Charmauvillers
Charmoille
Charquemont
Consolation-Maisonnettes
Cour-Saint-Maurice
Courtefontaine
Dampjoux
Damprichard
Domprel
Ferrières-le-Lac
Fessevillers
Flangebouche
Fleurey
Fournet-Blancheroche
Fournets-Luisans
Frambouhans
Fuans
Germéfontaine
Glère
Goumois
Grand'Combe-Châteleu
Grand'Combe-des-Bois
Guyans-Vennes
Indevillers
La Bosse
La Chenalotte
La Grange
La Sommette
Landresse
Laval-le-Prieuré
Laviron
Le Barboux
Le Bélieu
Le Bizot
Le Luhier
Le Mémont
Le Russey



18 rue du Couvent
25 210 Les Fontenelles
Tél : 03 81 68 53 32
info@parcdoubshorloger.fr
www.parcdoubshorloger.fr



Communauté de communes du Plateau du Russey
Communauté de communes du Pays de Maîche
Communauté de communes du Val de Morteau
Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs
Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe
Communauté de communes entre Doubs et Loue
Région Bourgogne-Franche-Comté
Département du Doubs

Et au soutien de l'État et de l'Union Européenne

Les Bréseux
Les Combes
Les Écorces
Les Fins
Les Fontenelles
Les Gras
Les Plains-et-Grands-Essarts
Les Terres-de-Chaux
Liebvillers
Longevelle-lès-Russey
Loray
Maîche
Mancenans-Lizerne
Montancy
Montandon
Montbéliardot
Mont-de-Laval
Mont-de-Vougney
Montécheroux
Montjoie-le-Château
Montlebon
Morteau
Narbief
Noël-Cerneux
Orchamps-Vennes
Orgeans-Blanchefontaine
Péseux
Pays-de-Montbenoît
Pierrefontaine-les-Varans
Plaimbois-du-Miroir
Plaimbois-Vennes
Provenchère
Rosières-sur-Barbèche
Rosureux
Saint-Julien-lès-Russey
Saint-Hippolyte
Soulce-Cernay
Thiébouhans
Trévillers
Ur tière
Valoreille
Vaucluse
Vauclusotte
Vaufrey
Vennes
Villers-le-Lac

